

# Procès-verbal n°4 de la Commission du Football d'Animation

Réunion du :	Vendredi 08 Octobre 2021
À :	11h00 – DGL
Présidence :	M. Didier CASANADA
Présents :	Mmes Fatiha BADAoui, Nadine GRÉCO,
Absents excusés :	Mrs Daniel OLIVET, Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE, Sauveur ROMAGNOLE

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

## RAPPEL

### Point sur les derniers documents (protocoles et PV) « RETOUR AU FOOT »

La commission informe tous les acteurs des compétitions (joueurs, arbitres, délégués, dirigeants, présidents, éducateurs, etc...), avec ou sans passage aux vestiaires, que les derniers documents relatifs au « retour au foot » COVID-19, sont disponibles sur les sites de la Fédération Française de Football, Ligue de Football d'Occitanie et District Gard Lozère, et à ce titre, les invitent à en prendre connaissance.

**Elle rappelle aussi que tous les documents, déterminent les grands principes liés aux précautions sanitaires, sans toutefois se substituer à toutes les réglementations Gouvernementales qui s'imposent.**

### RÈGLES DE PARTICIPATION (COVID-19)

#### Principe fondamental

Pour pouvoir être inscrit sur la feuille de match et prendre part à la rencontre, le licencié doit **impérativement** présenter avant le coup d'envoi un pass sanitaire valide.

Il est précisé que cette obligation s'applique à toutes les rencontres officielles, y compris celles ayant lieu sur une installation sportive pour laquelle le contrôle du pass sanitaire à l'entrée n'est pas obligatoire.

#### Vérification

Lors du contrôle des licences avant le coup d'envoi, un membre de chaque club (le référent covid ou à défaut tout dirigeant licencié) vérifie, en présence de son homologue adverse, que chaque licencié de l'autre club inscrit sur la feuille de match présente un pass sanitaire valide.

Lorsqu'un délégué officiel est nommé sur le match, il supervise cette vérification.

L'arbitre quant à lui, qu'il soit officiel ou bénévole, prend connaissance du résultat de cette vérification avant le coup d'envoi.

L'application « TAC Vérif » ou « TousAntiCovid Verif » est à votre disposition et est à télécharger sur votre smartphone.

#### Non présentation d'un pass sanitaire valide

Lorsqu'un licencié inscrit sur la feuille de match ne présente pas un pass sanitaire valide avant le coup d'envoi, l'arbitre doit lui **interdire de participer à la rencontre** et le club du licencié concerné doit donc le retirer de la feuille de match.

Si après le retrait de la feuille de match d'un ou plusieurs joueurs sans pass sanitaire valide, le club dispose toujours d'un nombre suffisant de joueurs pour débiter la partie, dans ce cas la rencontre peut avoir lieu normalement.

Si après le retrait de la feuille de match d'un ou plusieurs joueurs sans pass sanitaire valide, le club ne dispose plus d'un nombre suffisant de joueurs pour débiter la partie : dans ce cas, la rencontre ne peut pas se tenir et le club concerné perd le match par forfait (ou les deux clubs, si jamais ils se trouvent tous les deux en insuffisance de joueurs pour débiter la partie).

### Championnat U12/U13 - Saison 2021/2022

#### Calendrier phase Inter-District U12/U13 :

16-23-30 Janvier 2022 // 13 Février 2022 // 13-20 Mars 2022 // 3-10 Avril 2022 // 22 Mai 2022.

### La F.M.I sera utilisée lors des rencontres Inter-District en Phase 2

Les clubs qui veulent engager des équipes en U12/U13 (D3) pour la Phase 2 peuvent le faire par mail à la commission. (**Date limite jeudi 9 Décembre**)

Pour chaque rencontre :

- Contrôle Pass sanitaire et des licences obligatoires par chaque Educateur/Dirigeant,
- Arbitrage : Tirage au sort obligatoire et y donner le résultat en rubrique sur la feuille de match.

### Vous pouvez consulter le règlement des championnats U12 :

**Règlements généraux du District : Annexe 21**

#### Courriers :

- Bellegarde – Marguerittes / D3 Poule C du 20/11 - Nouvel Horaire (16h00). Noté.
- Besseges retire son équipe D2 Poule C.
- Monoblet 2 : prochaine rotation D3

## Championnat U12 - Saison 2021/2022

#### **Calendrier phase Inter-District U12 :**

16-23-30 Janvier 2022 // 13 Février 2022 // 13-20 Mars 2022 // 3-10 Avril 2022 // 22 Mai 2022.

### La F.M.I sera utilisée lors des rencontres Inter-District en Phase 2

Pour chaque rencontre :

- Contrôle Pass sanitaire et des licences obligatoires par chaque Educateur/Dirigeant,
- Arbitrage : Tirage au sort obligatoire et y donner le résultat en rubrique sur la feuille de match.

### Vous pouvez consulter le règlement des championnats U12 :

**Règlements généraux du District : Annexe 21**

#### Courriers :

- Esp St Gillois retire son équipe Poule D.
- Castanet / Nîmes Ol Poule E : castanet forfait match

## Foot Animation Saison 2021/2022 - Courriers reçus

1. **EFC Beaucaire** : Horaires des Plateaux le Samedi  
Le Matin : 9h30  
L'Après-Midi : 13h30
2. **Nîmes Ol** : Horaires des Plateaux le Samedi  
U10 et U10/U11 Plateaux à 14H00 le Samedi Après-Midi
3. **Cigalois** : Pl 14 en U10/U11 OK
4. **Uzes** : Lu et Noté
5. **Bernis** : pas de pl U6/U7 le 9/10 Noté

6. **Manduel** : U8/U9 PI 6 Noté

7. **EFC Beaucaire** : lu, noté

Les Clubs qui veulent engager des équipes (U8-U8/U9-U10-U10/U11) pour la rotation 2 peuvent le faire par mail à la commission. (Date limite jeudi 27 Octobre)

Les Clubs qui veulent engager des équipes en ELITE (U8-U8/U9-U10-U10/U11) pour la rotation 2 peuvent le faire par mail à la commission. (Date limite jeudi 27 Octobre).

RASSEMBLEMENT FUTSAL U8 : Bouillargues et Alès

**POUR VOS ENGAGEMENTS N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT  
(Très compliqué à la commission et aux secrétaires pour créer les plateaux  
et les modifier sur le site du District )**

**NB** : Certain courriel de secrétaire de club sont limite : « Débrouillez vous avec ça ah ah ah ».

La commission et les secrétaires ont assez de travail avec la composition et la diffusion des plateaux sur le site. Pas besoin d'en rajouter.

J'espère que le secrétaire du club qui a envoyé ce mail se reconnaîtra.

La commission et le secrétariat ont quand même tenu compte de sa demande.

- ✓ La commission rappelle aux clubs qu'il faut passer par la boite officielle du club pour toute demande au District.
- ✓ Elle demande aussi aux secrétaires des clubs de consulter leur boite mail et les PV. Toutes les informations passent par ces derniers.
- ✓ Les clubs absents doivent prévenir le club organisateur
- ✓ Respectez les catégories d'âges (pas de U12 en U11)
- ✓ Utilisez les bonnes feuilles de plateaux qui sont en téléchargement sur le site Rubrique DOCUMENTS Compétitions, Football d'animation

**[Vous pouvez consulter le règlement des plateaux football animation :](#)**

Règlements généraux du District : Annexe 23

## Féminines Foot Animation - Saison 2021/2022

Un championnat féminin en U12/U13 débutera à partir du **Samedi 16 Octobre 2021** :

**Equipes engagées actuellement** : FFN Métropole 1 et 2 , Beaucaire 30. 1 , ES Marguerittes 1 ,

JS Chemin Bas 1 , Ales O. 1 , Rochefort Entente .

**En collaboration avec la commission féminine**

## Tournois homologués

**« Les tournois homologués par le District Gard-Lozère de football pour cette saison 2021/2022 sont sous réserve des mesures sanitaires qui seront édictées par le gouvernement et son ministère des Sports aux dates des tournois. L'homologation ne donne aucun droit, ou dérogation vis-à-vis de ces dernières.**

**Nous demandons aux clubs organisateurs des tournois d'appliquer les propositions de la FFF données dans son document**

**« Reprise du football amateur – Mode d'Emploi » qui a été diffusé récemment »**

**TOUTE ORGANISATION DE TOURNOI DOIT PASSER OBLIGATOIREMENT PAR LE DISTRICT POUR « ACCORD »**

**Tournoi accordé**

ST GILLES EFC

**Le Président,**

Didier CASANADA

**Le Secrétaire de séance,**

Nadine Greco